

ACTION HUMANITAIRE		%	% DE L'APD
Aide d'urgence	45.940.169,86€	85,17%	10,92%
dont assistance matérielle et services d'urgence	39.331.664 €	72,92%	9,35%
dont aide alimentaire d'urgence	600.422 €	1,11%	0,14%
dont coordination des secours et services de soutien et de protection	6.008.084 €	11,14%	1,43%
Aide à la reconstruction et réhabilitation	3.961.116 €	7,34%	0,94%
Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue	4.040.339 €	7,49%	0,96%
Total	53.941.626 €	100,00%	12,82%